

**Classification
des
employeurs**Code d'UC
3199-000**Autres machineries et équipements****Statut**

Obligatoire aux termes de l'annexe 1

Portée

Les activités commerciales consistent en la fabrication de la machinerie et de l'équipement suivants :

- l'équipement d'épuration d'air;
- les roulements à billes rodés (y compris montés);
- la machinerie à fabriquer les panneaux de construction;
- le matériel de lave-autos;
- la machinerie de cimenterie;
- les tronçonneuses à essence et électriques, et leurs pièces (sauf les chaînes);
- la machinerie de fabrication de produits chimiques;
- la machinerie de fabrication de produits en argile;
- la machinerie de fabrication de produits en béton;
- le matériel à cuire et à réchauffer les aliments, à usage commercial (y compris les cuisinières, les fours et les rôtissoires);
- le matériel de dépoussiérage;
- la machinerie de transformation des aliments;
- les pompes à essence et pièces;
- les fourneaux industriels;
- les charrettes à bras;
- les taille-haies à essence et électriques;
- le matériel de nettoyage industriel;
- les moteurs à combustion interne (petits moteurs);
- les étuves industrielles;
- le matériel de blanchisserie commerciale;
- les tondeuses à gazon mécaniques (à essence et électriques);
- le matériel d'entretien, de diagnostic et de réparation de véhicules automobiles et d'aéronefs (sauf les élévateurs et ponts élévateurs pour automobiles ou autres véhicules);
- la machinerie à travailler les métaux;
- les conteneurs de grappe de combustible nucléaire;
- les hors-bords;
- les fours industriels;
- la machinerie d'emballage;
- la machinerie à fabriquer le papier;
- la machinerie pour la préparation du papier à imprimer;
- la machinerie de fabrication de produits pharmaceutiques;

**Classification
des
employeurs**Code d'UC
3199-000**Autres machineries et équipements**

- la machinerie pour l'industrie du plastique;
- le matériel antipollution;
- les outils mécaniques à main;
- la machinerie d'imprimerie;
- la machinerie à fabriquer la pâte;
- la machinerie à fabriquer les feuilles de pâte;
- les chariots;
- les roulements à rouleaux (y compris montés);
- la machinerie pour l'industrie du caoutchouc;
- le matériel d'épuration des eaux d'égout;
- les paliers à coussinet-douille (y compris montés);
- les souffleuses et fraiseuses à neige;
- la machinerie à cercler;
- la machinerie pour l'industrie du textile;
- le matériel de traitement des déchets;
- le matériel de filtration d'eau;
- le matériel d'adoucissement de l'eau.
- le matériel de traitement de l'eau.
- la machinerie de tissage;
- les équilibreuses de roues;
- les brouettes.

L'entretien ou la réparation de machines et de matériel industriels *mobiles* relevant de cette UC sont considérés comme liés aux activités de fabrication.

Les activités ponctuelles d'entretien ou de réparation sont incluses dans les activités auxiliaires et ne sont pas classifiées séparément.

Sont exclus les contrats en vue d'entretenir ou de réparer des machines et du matériel industriels fixes dont la fabrication relève de cette UC, qui sont classifiés dans le document I-933-08, *Contrats d'entretien/réparation de machines industrielles*.

Remarque

Les activités sur place de montage, de levage, d'installation, de démontage, d'enlèvement ou de réinstallation de matériel et de machinerie fixes de grandes dimensions dont la fabrication relève de cette UC sont classifiées séparément, conformément au document G-737-01, *Installation et montage de gros équipement fixe*.

La fabrication des élévateurs et des ponts élévateurs pour automobiles ou autres véhicules est exclue du document D-403-03, *Autres machineries et équipements*, et est classifiée dans le document D-411-01, *Machines industrielles*.

**Classification
des
employeurs**Code d'UC
3199-000**Autres machineries et équipements**

Par *mobile*, on entend ce qui nécessite de la mobilité (par autopropulsion ou transport) pour fonctionner. Par *fixe*, on entend ce qui est fixé en permanence ou monté en place.

Renvoi

- D-375-07, *Construction de navires métalliques*
- D-379-02, *Outils et instruments*
- D-379-03, *Autres articles de quincaillerie, outillage et coutellerie*
- D-383-01, *Matériel de chauffage*
- D-402-02, *Turbines et matériel de transmission*
- D-408-01, *Compresseurs, pompes et ventilateurs industriels*
- D-417-01, *Fabrication aéronautique et aérospatiale*
- D-420-01, *Moteurs et pièces de moteur de véhicules automobiles*
- D-468-08, *Autres machines pour bureau et commerce*
- G-737-01, *Installation et montage de gros équipement fixe*
- I-933-08, *Contrats d'entretien/réparation de machines industrielles*